



NUMERO 16

JUIN 2024

**BUDGET
ECONOMIE**

PAGE 3

**REUSSITE
EDUCATIVE**

PAGE 4

SOLIDARITÉ

PAGE 6

**INFOS
PRATIQUES**

PAGE 8

**RENCONTRE
HAMOISE**

PAGE 11

**CADRE
DE VIE**

PAGE 12

**VIE ACTIVE
CITOYENNETE**

PAGE 13

**TRIBUNES
LIBRES**

PAGE 14

**VOS
FESTIVITÉS**

PAGE 15



ville-ham.fr



@villedeham



@villedeham

Permanences des élus

Eric Legrand

■ Maire

Tous les vendredis de 16h30 à 18h30
Mairie, bureau du Maire (à l'étage)

Philippe RENAULT

■ 1^{er} Adjoint / Réussite éducative

Tous les lundis de 16h à 17h30
Mairie, bureau des adjoints

Luciane DELEFORTRIE

■ Adjointe Culture

Les mercredis *de semaines paires* de 14h à 15h30
Mairie, bureau des adjoints

Christophe ZOÏS

■ Adjoint Sports, Loisirs et Évènements

Les lundis *de semaines impaires* de 9h à 10h30
Mairie, bureau des adjoints

Claudette LARUE-VELON

■ Adjointe Solidarité et Logement

Tous les mardis de 10h à 11h30
Mairie, bureau des adjoints

Benoît DUBREUCQ

■ Adjoint Budget et Développement économique

Tous les jeudis de 8h45 à 10h
Mairie, bureau des adjoints

Cécile SCHWEITZER

■ Adjointe Vie active

Les mercredis *des semaines impaires* de 14h à 15h
Mairie, bureau des adjoints

Bruno SIROT

■ Adjoint Cadre de vie

Les mardis *de semaines impaires* de 16h30 à 18h
Mairie, bureau des adjoints

Julie VASSEUR

■ Adjointe Citoyenneté

Les 1^{ers} et 3^{es} samedis du mois de 10h à 11h30
Espace Emile LUCIANI

Numéros utiles

Mairie	▶	03 23 81 00 00
Espace Emile LUCIANI	▶	03 23 81 00 29
Communauté de communes	▶	03 23 81 33 21
Médiathèque intercommunale	▶	03 65 85 00 01
Centre Social Est Somme	▶	03 22 37 00 22
Piscine AQUARI'HAM	▶	03 22 78 67 65
Cinéma-Théâtre LE MÉLIÈS	▶	03 23 81 28 50
La Poste	▶	36 31
Gendarmerie nationale	▶	03 22 98 34 17
Centre Hospitalier de Ham	▶	03 23 81 40 00
Pharmacie de garde	▶	32 37
Office de Tourisme	▶	03 22 84 42 38
PETR Cœur des Hauts-de-France	▶	03 22 84 44 25

EDITO



Madame, Monsieur,

Il y a quelques jours, nous fêtons les mamans. Je souhaite à tous les papas une très belle fête des pères. Que cette journée soit emplies de tendresse et de moments précieux en famille !

Au moment où l'année scolaire touche à sa fin, je veux ici saluer l'engagement de nos enseignants et leur redire toute notre reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent auprès de nos enfants, les assurer de notre soutien dans leur belle mission.

Il y a quelques jours, nous avons eu la joie d'inaugurer la première école Franco-Canadienne de la Somme au sein de l'école Jules Verne. Merci et félicitations à l'équipe d'enseignants qui a porté avec brio ce magnifique projet aujourd'hui soutenu par l'Éducation Nationale. Une jolie reconnaissance qui va permettre de riches échanges de pratiques entre l'école Nouvelle Querbe de Montréal et celle de notre quartier Est, dont vont bénéficier nos enfants.

Félicitations à tous nos élèves terminant cette année scolaire avec succès. La commune remettra la traditionnelle calculatrice à ceux qui vont rejoindre le collège. Durant plusieurs semaines de juillet et août, nos enfants pourront fréquenter nos accueils de loisirs et profiter d'activités riches et très variées. Gageons que le programme de jeux, d'activités sportives ou culturelles, de sorties nature ou de visites diverses, gravera de jolis souvenirs dans les mémoires de notre jeunesse.

Ces prochaines semaines, nous nous réunirons lors de commémorations. Le 8 juin pour la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine, le 18 juin pour la Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi (18 juin 1940) et le 14 juillet pour la Fête Nationale.

Arrivent aussi les désormais traditionnelles festivités estivales de notre commune ! La Fête de la Musique, le Festival des Arts de la Rue, le Festival Photos, les nombreuses animations de Juillet ou encore le célèbre feu d'artifice de notre commune sont autant de rendez-vous qui permettront de nous rassembler autour de moments conviviaux. Nos équipes d'agents, de partenaires, de bénévoles et d'élus que je veux ici remercier, nous ont concocté une jolie programmation à partager en famille et entre amis.

Par ailleurs, les 6 et 7 juillet, notre club canin organisera un concours d'Agility national. Plus de 400 chiens et leurs maîtres nous offriront un spectacle haut en couleur. Je vous invite à venir encourager les participants, admirer leur talent et les soutenir dans leurs efforts.

Dans le même temps, à nos quelque 1 100 aînés, nous avons choisi d'offrir cette année encore un bon d'achat à dépenser à Ham pour leur plaisir et ainsi permettre un joli coup de pouce à nos commerçants.

Bonne période estivale à tous et à bientôt !



Eric LEGRAND

Maire de Ham



LE BUDGET 2024 a été voté !

Si, pour certains, la période de Pâques est synonyme d'œufs en chocolat, pour les collectivités, cette période particulièrement chargée de l'année rime plutôt avec budget !

En matière de budget, les collectivités sont effectivement soumises au respect d'un calendrier bien établi. Le vote du budget primitif et des budgets annexes de la commune doit impérativement intervenir avant la date butoir du 15 avril de l'année concernée. En outre, pour les communes de plus de 3 500 habitants, le Maire doit, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, présenter un rapport détaillé sur les orientations budgétaires de la commune, les investissements envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport, appelé le « ROB » pour Rapport d'Orientation Budgétaire dans le jargon des collectivités locales, donne ensuite lieu au « DOB » c'est-à-dire au Débat d'Orientation Budgétaire, débat obligatoire et préalable au vote du budget qui a lieu lors d'une réunion du Conseil Municipal.

Le débat d'orientation budgétaire de la Ville s'est déroulé à l'occasion du Conseil Municipal du 18 Mars 2024 suivant la réunion de plusieurs réunions/commissions thématiques préalables. Le budget primitif 2024 de la Ville et son budget annexe ont quant à eux été votés lors du Conseil Municipal du 8 avril 2024.

LE BUDGET C'EST QUOI ?

► Le budget est l'acte qui prévoit, pour une année civile, l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune.

Par le vote du budget, le Conseil Municipal prévoit les moyens financiers nécessaires à la mise en application de la politique définie par l'équipe municipale.

Le budget comprend deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement, se décomposant pour chacune d'une partie liée aux dépenses et l'autre, aux recettes.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT C'EST QUOI ?

► Comme son nom l'indique, la section de fonctionnement couvre l'ensemble des dépenses et des recettes liées au bon fonctionnement de la collectivité.

En pratique, les dépenses de fonctionnement désignent toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la Ville. Il s'agit notamment des dépenses liées au personnel employé par la collectivité, aux petits travaux afférents à l'entretien des bâtiments ou à la voirie, la restauration scolaire ou encore les accueils de loisirs. Ces dépenses intègrent également le versement de subventions aux

associations ainsi que le remboursement des intérêts de la dette de la commune.

Les recettes de fonctionnement désignent, pour l'essentiel, les produits issus de la fiscalité (impôts et taxes), les dotations versées par l'Etat ainsi que la participation des habitants aux diverses prestations municipales (participation aux frais de la restauration scolaire, accueils de loisirs, location des salles communales, location de bâtiments communaux, etc.).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT C'EST QUOI ?

► Contrairement au budget de fonctionnement, le budget d'investissement (ou section d'investissement) est le budget qui prévoit les dépenses à engager pour les opérations de plus grande envergure et qui affectent bien souvent le patrimoine de la collectivité. En effet, alors que les dépenses de fonctionnement sont le plus souvent des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine, les dépenses d'investissement procurent quant à elles un bien durable qui entre dans le patrimoine avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître.

Les acquisitions foncières (acquisition d'un terrain pour la création d'une nouvelle gendarmerie), l'achat de matériel durable

(renouvellement du mobilier scolaire), les travaux d'aménagement ou de réaménagement d'infrastructures (réhabilitation de l'Abbatiale Notre-Dame) constituent, à titre d'exemples, des dépenses d'investissement.

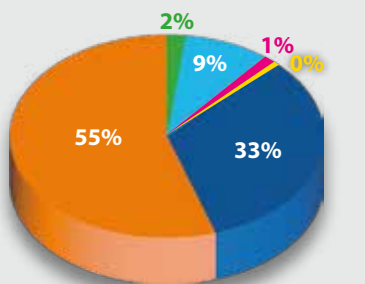
Parmi les recettes d'investissement figurent principalement les subventions accordées par les différents partenaires financiers de la collectivité (Etat, Région, Département, Communautés de Communes, etc.) dans le cadre de l'aide à la réalisation des investissements identifiés par les communes.

Il convient de préciser que, pour un projet, le total des subventions ne peut dépasser 80% (taux exceptionnel et rarement atteint). La commune a donc obligation de financer au minimum 20% de chacun de ses projets.

Il est ainsi de coutume de rappeler qu'un euro économisé en fonctionnement peut permettre la réalisation de 5 euros d'investissements. En effet, c'est bien l'excédent dégagé par la collectivité de sa section de fonctionnement qui permet d'alimenter sa section d'investissement.

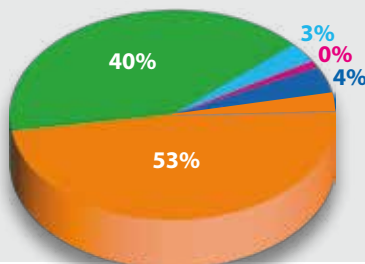
La maîtrise générale des dépenses de fonctionnement de la Ville pour 2023 a notamment permis de dégager un excédent de fonctionnement de 779 743 euros permettant ainsi de financer certains des investissements envisagés pour l'année 2024.

Synthèse des principaux éléments issus du compte financier 2023



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère générale 1 303 692 €
- Charges de personnel 2 168 840 €
- Atténuations de produits 68 287 €
- Autres charges de gestion courante 361 822 €
- Charges exceptionnelles 53 486 €
- Charges financières 19 577 €



Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes 360 014 €
- Produits des services, du domaine et ventes diverses 2 280 815 €
- Dotations et participations 1 975 778 €
- Autres produits de gestion courante 1 513 383 €
- Produits exceptionnels 25 277 €



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

A.L.S.H. D'ÉTÉ 2024 demandez le programme !



Les prochaines vacances d'été auront lieu du lundi 8 juillet au mercredi 14 août 2024 et la Ville de HAM propose un programme d'accueil et d'animation pour les enfants de 3 à 13 ans.

Le **dossier d'inscription est à retirer à l'Espace de vie sociale Emile LUCIANI**, rue CURIE, 80400 HAM. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources de chaque famille.

Le programme concocté par notre équipe d'animation est élaboré sur le thème des Jeux Olympiques : mini-camps, stages moto, visites de châteaux, sorties à la base nautique, stage autour du cirque, ateliers culinaires, des spectacles, de la cuisine et plein d'autres surprises encore !

Renseignements :

03.23.81.00.29
espace.luciani@ville-ham.fr
Facebook:
ville de Ham -espace Emile Luciani

LA M.D.A À HAM

Les Maisons des adolescents accueillent, écoutent et accompagnent les adolescents de 11 à 21 ans, mais aussi leurs parents et les professionnels. L'accueil est gratuit et confidentiel.

Pour entrer dans une Maison des adolescents, pas besoin d'autorisation des parents, de rendez-vous ou d'ordonnance. L'accueil se veut gratuit, confidentiel, convivial, anonyme, avec ou sans rendez-vous. Dans un cadre chaleureux et confortable, il apporte une écoute immédiate et/ou propose, si nécessaire, un accompagnement vers la structure adaptée.

La MDA est un lieu bienveillant, à distance des enjeux familiaux ou scolaires.

Un lieu où rencontrer des adultes de confiance, qui vont aider à mettre des mots sur des difficultés personnelles : éducateurs spécialisés, psychologues, infirmier(e)s, pédopsychiatres, conseiller(e)s conjugaux(ales) et familiaux(ales).

La MDA assure accueil et écoute quelles que soient les problématiques : scolarité, harcèlement, relations familiales, mal-être, isolement, tristesse, écrans, violence, conduites à risque, santé, troubles alimentaires, addictions, sexualité, amour, etc.

Un lieu privilégié pour les ados



La Maison des adolescents (MDA) est un lieu ressource, un lieu d'écoute et d'accompagnement pour tous :

► **pour les 11 à 21 ans :** la MDA est un lieu ouvert. Les professionnels sont là pour écouter l'adolescent, l'aider, évaluer ses besoins et lui donner des conseils, le guider vers les interlocuteurs ressources en fonction de sa situation.

► **pour les parents des ados :** les parents peuvent être accueillis, informés et soutenus, sur rendez-vous.

Maison des adolescents Ham Antenne mobile

Centre social Est Somme, 12 rue L. Braille
03.60.03.90.90
mda-est@somme.fr
Le jeudi : 10h30-12h30 / 13h30-17h
(fermeture le premier jeudi matin de chaque mois)

► pour les professionnels experts dans le champ de l'adolescence : éducateurs, enseignants, infirmiers... la MDA est là pour échanger sur des situations complexes, les pratiques professionnelles.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

les jeunes élus actifs jusqu'au bout !

Nous sommes actuellement dans la deuxième et dernière année de mandature de ce Conseil Municipal des Enfants.

Comme pour le précédent CME, nous constatons une baisse des effectifs chez les élus qui s'explique pour certains par le passage au collège. Cela a entraîné le changement des horaires des réunions, certains élèves de sixième ayant cours le mercredi matin. Cependant, la motivation des élus présents lors des réunions reste intacte. Les enfants fourmillent d'idées et d'envies. Incontestablement, les petits élus ont le même engagement que les grands.

Des crédits ont été inscrits au budget 2024 pour continuer à financer différents projets, notamment les projets « extérieurs ». Après l'action menée l'an passé sur la sécurité aux abords des écoles, les jeunes élus du CME ont décidé d'agir contre les mégots qui jonchent les trottoirs. C'est ainsi que, depuis quelques semaines, des petits pots décorés ont fait leur apparition dans certains endroits du centre-ville, accompagnés d'affiches incitant les fumeurs à utiliser ces cendriers d'un nouveau genre. D'autres endroits seront prochainement équipés.

En parallèle, les jeunes élus travaillent sur deux autres projets. Ce sera d'abord l'organisation en mai d'une rencontre « jeux de société » avec les pensionnaires de la Résidence Fleurie, avant la Fête de la Jeunesse.



FÊTE DE LA JEUNESSE

3^{ème} édition en juin.

Celle-ci se déroulera le samedi 15 juin après-midi, aux abords du château de Ham.

De nombreuses activités seront ainsi à découvrir pour les jeunes et les moins jeunes, toujours en lien avec les associations locales : football, karaté, vélo, volley-ball, escalade, jeux de société, visites du château ...

Des stands seront également tenus par différentes structures : « L'outil en main », les Yokis, le Centre social, l'Espace Emile Luciani, l'école Flamme, l'association de sauvegarde des Hardines, les Animaux de la Beine...

A noter que les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Ham seront également présents. Ils tiendront un stand d'information sur leurs activités. Ils devraient procéder à quelques démonstrations (manœuvres incendie, manœuvres sauvetage...).

Le programme de cette Fête de la Jeunesse est en cours de bouclage

mais nous pouvons déjà vous dire que l'après-midi s'achèvera par un petit concert permettant d'admirer deux chanteurs locaux, Antoine Delattre et le jeune Max Padawan. Nous tenons d'ores et déjà à féliciter les jeunes élus qui s'investissent avec assiduité afin de voir aboutir l'ensemble de leurs projets. Votre présence le jour de la Fête de la Jeunesse serait leur plus belle récompense.





LE RETOUR DU BON DES AÎNÉS

Il sera distribué à tous les Hamois de 65 ans et plus inscrits sur la liste de population.

N'hésitez pas à venir retirer votre bon d'achat :

- ▶ Lundi **24 juin** 2024 à la mairie de Ham Entre 14h00 et 16h30
- ▶ Mardi **25 juin** 2024 à l'Espace Emile Luciani Entre 14h00 et 16h30
- ▶ Mercredi **26 juin** 2024 à la salle Jean Dufeux Entre 14h00 et 16h30.

Vous ne pouvez pas venir chercher votre bon ? Pas d'inquiétude : il vous suffit de laisser une pièce d'identité à l'un de vos proches qui pourra venir le retirer à votre place.

PASS SENIORS

une semaine festive pour nos aînés !

De la fabrication d'une pizza à la découverte de l'univers de la fête foraine, en passant par une séance de cinéma, une partie de bowling, pour terminer par un après-midi musette ... retour sur la première semaine du pass séniors qui s'est déroulée du 11 au 15 mars dernier !

Afin de lutter contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux loisirs et de soutenir la pratique sportive et culturelle, le CCAS de la ville de Ham a de nouveau concocté des activités proposées aux personnes de 63 ans et plus dans un cadre collectif.

Aussi, cette première semaine du PASS SENIOR a été marquée par une sortie au musée de la fête foraine de Saint-André-lez-Lille. Durant cette journée, les Hamois inscrits ont pu découvrir l'univers et l'histoire de la fête foraine, en essayant les emblématiques attractions foraines, le mythique carrousel ou encore le tir à la carabine.

Pour clôturer cette première semaine d'animation, nos aînés Hamois ont pu profiter d'un après-midi musette endiablé suivi d'un goûter ! La combinaison parfaite pour un après-midi convivial !

Activités réservées aux habitants de Ham de 63 ans et plus.
Organisé par le CCAS de la Ville de Ham avec le soutien du Conseil Départemental.

PASS SENIORS

NET SENIORS

2024

DU 17 AU 21 JUIN 2024 | **SI L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE « NET SENIORS »**

Afin de lutter contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux loisirs et de soutenir la pratique sportive et culturelle, le CCAS de la Ville de Ham propose des activités destinées aux personnes de 63 ans et plus dans un cadre collectif.
Une semaine d'activités sera proposée 3 fois dans l'année. Une formule riche et variée qui permettra aux séniors de découvrir tout en s'amusant, de renforcer les liens entre les séniors et ainsi de créer du lien social.
Les prochaines semaines d'activités seront communiquées ultérieurement.

JUIN	LUNDI 17	MARDI 18
MATIN		Visite de la Ville de Bruges avec son tour de bateau
APRÈS-MIDI	Cinéma RDV à 14h15 au Cinéma Le Mélès de Ham	POUR CETTE SORTIE, LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE Départ à 9h30 à l'Espace Luciani et retour à 20h00
MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
Atelier : "Cuisine avec Thierry" RDV à 13h30 à l'Espace Luciani	Atelier : "Cadre végétal avec Gladys" RDV à 13h30 à la maison pour tous	Repas d'été BARBECUE RDV à 12h00 à l'Espace Luciani

LES JOURS SUIVANTS DE 9H30 À 11H30 À L'ESPACE EMILE LUCIANI (RUE CURIE 80400 HAM) :

- 27 mai
- 04 juin
- 17 juin
- 24 juin
- 16 septembre
- 23 septembre
- 30 septembre
- 07 octobre
- 14 octobre
- 04 novembre
- 18 novembre
- 25 novembre

GRATUIT et SUR INSCRIPTION !
RENSEIGNEMENTS : 03.23.81.00.29

CCAS de la Ville de Ham :
☎ 03.23.36.20.06 ✉ ccas.ham@ville-ham.fr



GRAND SUCCÈS POUR LE RETOUR DES *repas au lycée JC. PELTIER !*

Le jeudi 28 mars marquait le grand retour des repas seniors au lycée professionnel JC. PELTIER de HAM, avec **une nouvelle formule : le repas « self-service » !**

Les cuisines du restaurant d'application du lycée ont repris du service pour offrir trois rendez-vous à 60 aînés hamois. Reçus par des élèves étudiants en ASSP, nos aînés dégustent un repas et profitent de ce temps d'échange intergénérationnel. Recette pour un repas réussi : 200 g de plats de qualité préparés par des élèves passionnés, 200 g de sourire, 200 g de convivialité : mélangez le tout et vous obtiendrez un moment inoubliable !



MÉMO

Suivez nos géants,

**AMANDINE, DUDULE, T'CHOUT JACQUES
ET COMPAGNIE** dans leur *Tournée d'été 2024*

Dimanche 2 JUIN	FÊTE RURALE DE GOLANCOURT
Samedi 29 JUIN	FÊTES DE FIVES LILLE (59)
Samedi 6 JUILLET	GEANTS D'ICI ET D'AILLEURS DOUAI
Mercredi 17 JUILLET	RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE, ST-QUENTIN (02)
Dimanche 25 AOÛT	FETE DE VOYENNES (80)
Dimanche 8 SEPTEMBRE	BRADERIE DE HAM (80)
Vendredi 20 SEPTEMBRE	TAXI TOUR AREA2024 (autoroute)

Association T'Chout Jacques



INFOS PRATIQUES



C'est le Marché de HAM !

Tous les **samedis** de 9h à 12h30

Les commerçants n'attendent que vous !
Alors, rendez-vous Place du Jeu de Paume,
à côté de la Salle des Fêtes.

OÙ SE RESTAURER À HAM ?

AU PLAISIR DU MAROC

→ 44 rue de Noyon
☎ 03.22.87.99.17

Du mardi au dimanche : 12h à 14h - 19h à 22h30

AZ FOOD

→ 29 rue de l'Esplanade
☎ 09.87.36.84.32

Tous les jours sauf mercredi : 11h30 à 14h30 - 17h30 à 22h
Dimanche : 17h30 - 22h30

BOULANGERIE FANCHON

→ 7 rue du Général Leclerc
☎ 03.23.81.11.05

Du lundi au vendredi : 6h30 à 13h30 - 15h à 19h
Samedi : 6h30 à 13h

CAFÉ DU COMMERCE

→ 6 place de l'Hôtel de Ville
☎ 03.23.81.00.43

Du mardi au dimanche : 8h30 à 18h30

CHEZ ALI BABA

→ 59 rue de l'Esplanade
☎ 03.22.78.48.55

Tous les jours : 11h à 14h00 - 18h à 22h

CRAFT FRITERIE

→ 28 rue de Noyon
☎ 03.22.73.02.53

Du mardi au samedi : 11h à 14h - 18h à 21h30
Le dimanche : 18h à 21h

DOS HERMANOS

→ 48 rue du Général Foy
contact@doshermanos.fr

Du lundi au jeudi : 11h45 à 14h - 18h à 21h30
Le vendredi : 18h à 22h
Le samedi : 11h45 à 14h - 18h à 22h

GALATASARAY

→ 5 rue du Général Leclerc
☎ 03 22 78 27 36

Du mardi au samedi : 11h à 14h - 18h à 22h
Le dimanche : 11h30 à 14h - 18h à 22h

LA RENAISSANCE

→ 38 rue de Verdun
☎ 03.64.27.48.38

LA TAVERNE

→ 17 rue du Général Foy
☎ 03.23.81.12.67

Du lundi au vendredi : 11h30 à 15h30

LE CAPRICE

→ 38 rue du Général Leclerc
☎ 03.23.81.03.62

Du lundi au vendredi : 7h à 20h
Le samedi : 8h30 à 20h
Le dimanche et jours fériés : 9h à 13h

LE SAINT-SULPICE

→ 59 rue Salvador Allende
☎ 03.23.81.22.33

Du lundi au vendredi : 7h à 19h
Fermé le week-end sauf en cas de réservation

LES HAMOISINES

→ 14 rue du Général Foy
☎ 03.60.25.15.34

Du mardi au samedi : 6h30 à 19h
Dimanche : 6h30 à 13h

L'EVENT

→ 15 rue Edouard Branly
☎ 03.22.98.10.75

Lundi, mardi et jeudi : 11h30 à 14h - 18h30 à 20h30
Vendredi et samedi : 11h30 à 14h - 18h à 22h

O'Grill Churrasqueira

→ 60 rue de Noyon
☎ 06.05.83.61.26

Du mardi au samedi : 11h30 à 14h00 - 19h30 à 22h
Dimanche (à emporter uniquement) : 11h à 14h

PIZZA ANNA

→ 45 rue du Général Leclerc
☎ 03.23.81.18.28

Du mardi au samedi : 11h à 13h30 - 17h à 21h
Le dimanche : 17h à 21h

PIZZA KING

→ 19 rue du Général Foy
☎ 03.22.78.51.69

Du lundi au samedi : 11h à 14h - 18h à 22h30
Le dimanche : 18h à 22h30

LA MARINE

→ 69 rue de Noyon
☎ 03.23.81.04.67

Du mardi au vendredi : 7h à 19h
Le samedi : 8h à 19h
Le dimanche : 8h30 à 13h30

Tout savoir sur le



CINÉMA LE MELIÉS

La Ville de HAM, propriétaire du lieu et du matériel confie la gestion, le fonctionnement et le développement du cinéma LE MELIÉS à l'association « Ciném'Ham », créée en 1987.

La salle de cinéma peut accueillir jusqu'à 193 personnes et vous propose jusqu'à 9 séances par semaine (hors périodes de vacances scolaires) de films à l'affiche nationale. L'association est également partenaire des lycées et des collèges de Ham et alentours dans le cadre du programme « lycéens et collégiens au cinéma ».

POUR RECEVOIR LE PROGRAMME des séances par mail, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil du cinéma ou de la mairie.

TARIFS

PLEIN TARIF 5€

TARIF RÉDUIT 4€
(+ 60 ans ; -14 ans ; adhérents individuels)

TARIF RÉDUIT 3.50€
(CE, écoles, associations adhérentes)

Carte adhérent (collective) 15€
Carte adhérent (individuel) 8€
Carte famille (10 entrées) 35€

Cinéma LE MÉLIÉS
7 rue du Théâtre 80400 HAM
Tél. : 03 22 79 11 94
www.cinemaham.fr



STATIONS ET HORAIRES – 2 ROTATIONS

NAVETTE
TOUR DE VILLE

STATIONS	ARRÊTS	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI APRÈS-MIDI		MERCREDI ET SAMEDI MATIN	
1	JULES VERNE	14H15	16H00	1	09H05
2	SUPERMARCHÉ	14H17	16H02	2	09H07
3	RÉSIDENCE FLEURIE	14H19	16H04	3	09H09
5	GARE SNCF	14H23	16H07	5	09H13
6	MÉDIATHÈQUE	14H26	16H10	6	09H16
7	ESPLANADE DU CHÂTEAU	14H27	16H11	7	09H17
8	BOULEVARD DE GAULLE	14H28	16H12	8	09H18
9	SAINT SULPICE	14H30	16H14	9	09H20
11	RUE DES BOIS	14H34	16H17	11	09H24
12	CIMETIÈRE ST SULPICE	14H37	16H20	12	09H27
13	Z.A SAINT SULPICE	14H39	16H22	13	09H29
14	CENTRE NAUTIQUE	14H41	16H24	14	09H31
15	COLLEGE VICTOR HUGO	14H43	16H28	15	09H33
16	EGLISE NOTRE DAME	14H45	16H30	16	09H35
17	CHÂTEAU	14H48	16H33	17	09H38
18	CIMETIÈRE CENTRAL	14H50	16H35	18	09H40
19	RÉSIDENCE FLEURIE (RETOUR)	14H51	16H36	19	09H41
20	CENTRE DE SECOURS (SUPERMARCHÉ RETOUR)	14H52	16H37	20	09H42
21	CITE SEBASTOPOL	14H53	16H38	21	09H43
1	RETOUR À JULES VERNE	14H56	16H41	1	09H46
					10H40
					10H42
					10H44
					10H48
					10H51
					10H52
					10H53
					10H55
					10H59
					11H02
					11H04
					11H06
					11H08
					11H10
					11H13
					11H15
					11H16
					11H17
					11H18
					11H21

NAVETTE ESTIVALE GRATUITE DU 10 JUILLET AU 1ER SEPTEMBRE 2024

STATIONS	ARRÊTS	DU LUNDI AU VENDREDI (HORS JOURS FÉRIÉS)	
1	DÉPART DE JULES VERNE	13H45	17H05
2	SUPERMARCHÉ	13H47	17H07
3	RÉSIDENCE FLEURIE	13H49	17H09
5	STADE	13H51	17H11
6	GARE SNCF	13H53	17H13
7	MÉDIATHÈQUE	13H56	17H16
8	ESPLANADE DU CHÂTEAU	13H57	17H17
9	BOULEVARD DE GAULLE	13H58	17H18
11	SAINT SULPICE	14H00	17H20
12	LES LOGIS	14H02	17H22
13	CIMETIÈRE NORD	14H06	17H26
14	ZAL SAINT SULPICE	14H08	17H28
15	CENTRE NAUTIQUE	14H10	17H30
16	ÉGLISE NOTRE DAME	14H13	17H33
17	CHÂTEAU	14H16	17H36
18	CIMETIÈRE CENTRAL	14H18	17H38
19	RÉSIDENCE FLEURIE (RETOUR)	14H19	17H39
20	CENTRE DE SECOURS SUPERMARCHÉ (RETOUR)	14H20	17H40
21	SEBASTOPOL	14H21	17H41
1	RETOUR À JULES VERNE	14H24	17H44



NAVETTE
TOUR DE VILLE





INFOS PRATIQUES



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

LA MAIRIE DE HAM INFORME

LE BUREAU DE VOTE n° 4 SAINT-SULPICE

se situe désormais pour toutes les prochaines élections
Salle Jean DUFEUX, rue du Bois
Merci de votre compréhension.



Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre
situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou service-public.fr



Par Internet :

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française**
ou ressortissant d'un État membre
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement
aux démarches



ou sur service-public.fr



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales



INTERVIEW

Vivre à Ham, mon choix,

Épisode 1

Extraits d'entretien avec Clémence, 26 ans, en couple, working girl qui jongle entre une vie mouvementée à Paris et la sérénité de Ham.

Pouvez-vous vous présenter ?

► Je m'appelle Clémence, j'ai 26 ans, je suis chargée des ressources humaines pour Chanel et je vis à Ham quasiment depuis toujours. J'ai déjà vécu un an en Allemagne puis en Ile de France pour mes études.

Vous êtes jeune et ambitieuse, pourquoi avoir choisi d'habiter à Ham ?

► Comme je travaille sur Paris, le calme de la campagne dans une ville à taille réduite me convenait mieux et je ne voulais pas m'éloigner de ma famille. Je peux utiliser les transports en commun pour aller travailler.

Comment s'organise votre vie ?

► Mon travail me permet d'être assez flexible : je suis trois fois par semaine dans mes bureaux à Paris et j'ai deux jours de télétravail.

Qu'est ce que le fait de vivre à Ham vous apporte au quotidien ?

► Je parlerais du calme de la campagne, très contrastant face à la folie parisienne mais aussi une certaine facilité en terme d'organisation de

vie, ce qui permet de se sentir plus apaisée au quotidien ; on peut faire ses courses en trouvant des produits locaux, accéder aux activités sportives et de loisirs. . .

Est-ce facile pour vous de vous rendre au travail en habitant à Ham ?

► Il n'y a pas de ligne directe pour se rendre à Paris depuis Ham, je prends donc le train depuis Noyon. Cette ligne est très pratique même si elle rencontre, malheureusement, des problèmes réguliers. De porte à porte, j'ai environ deux heures de trajet pour aller travailler.

Qu'est ce que vous pensez du cadre de vie à Ham ?

► J'habite dans un endroit assez calme, ce qui est très agréable pour aller marcher, courir, faire du sport ou même me rendre à la piscine. Par exemple, étant très sportif, mon compagnon apprécie beaucoup la variété de sports et d'infrastructures proposée à Ham, il est d'ailleurs inscrit dans deux clubs. Je dirais donc que nous avons un bon cadre de vie à Ham : serein, calme et propre. Il y a beaucoup d'animations proposées par la ville, ce qui permet de toujours pouvoir faire une activité quand on en a envie. À titre personnel, j'aime beaucoup les journées médiévales, c'est un moment toujours très intéressant et qui rompt avec le quotidien. De plus, je trouve un réel intérêt d'habiter à

proximité d'un centre commercial, de pouvoir acheter local, de pouvoir faire du sport près de chez moi ou encore d'être à côté de distributeurs de fruits et légumes locaux et de saisons.

Ma vie entre Paris et Ham est complémentaire. Je retrouve dans chaque ville ce que je ne peux pas retrouver dans l'autre. Cela me permet de trouver un vrai équilibre, en scindant le quotidien entre Ham et Paris.

De plus, il est plus facile d'accéder à la propriété en périphérie de grande ville que dans une grande capitale comme Paris.

Si vous deviez, en une minute, convaincre quelqu'un de venir habiter à Ham, que lui diriez-vous ?

► Je dirais qu'il y fait bon vivre, on est assez serein et chaque profil de personne peut trouver à Ham un intérêt et quelque chose à y faire. Il y a une réelle tranquillité d'esprit.

Découvrez le prochain épisode dans votre bulletin municipal n°17 ...

M. PADOVANI



CADRE DE VIE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ÉDITION 2024

Comme chaque année, la Ville de Ham s'inscrit au concours départemental des maisons fleuries.

Vous souhaitez participer et montrer la beauté des aménagements et fleurissements de vos jardins, balcons et autres terrasses ?

Il vous suffit de vous rapprocher de l'accueil de la mairie jusqu'au 28 juin 2024 pour vous inscrire.

Le concours des Maisons Fleuries est ouvert à tous les habitants de Ham à la seule condition que votre aménagement soit visible depuis la rue. Le jury récompensera les plus beaux jardins de la ville dans ces 7 catégories :

- **Catégorie 1 :** maisons avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet)
- **Catégorie 2 :** maisons sans jardin ni cour avec un espace ouvert de taille restreinte (uniquement bande de terre en façade)
- **Catégorie 3 :** maisons sans jardin ni cour n'ayant comme possibilité que le fleurissement sur façade (suspensions, jardinières, balconnières)
- **Catégorie 4 :** artisans, commerces, industries (hors hôtellerie/restauration)

• **Catégorie 5 :** exploitations agricoles en activité intégrant les bâtiments agricoles.

• **Catégorie 6 :** hébergements touristiques (hôtels, restaurants, campings, hébergements groupes, chambres d'hôtes, locations saisonnières)

• **Catégorie 7 :** jardins potagers (particuliers, jardins partagés, groupes scolaires)

Passionnés de nature, de jardinage et aménagements extérieurs, n'hésitez plus et lancez-vous !

TRAVAUX DU CENTRE-VILLE : ça se termine !

Les travaux du centre-ville se terminent. Si l'aménagement est achevé, il reste quelques travaux concernant :

- ▶ le déploiement de la fibre sur le centre-ville,
- ▶ les plantations,
- ▶ l'installation de mobiliers urbains dont des poubelles de ville, des plots de sécurité,
- ▶ l'effacement de réseaux, l'installation de signalisation routière et d'éclairage public (par les sociétés Enedis et Orange).

Pour le développement de la mobilité douce, des range-vélos ont été mis en place à différents endroits du centre-ville.

Alors n'attendez plus, pédalez !



Rond-point

Avenue Jean Moulin/Rue de la Croix Saint Claude.

Les services techniques et Espaces Verts de la Ville ont totalement conçu et réalisé cet aménagement paysager, subtile alliance entre végétal et minéral, ils ont choisi le symbole de l'étoile.





L'Outil en Main
FRANCE



L'ASSOCIATION OUTIL EN MAIN HAM *a besoin de vous !*

L'association **Outil en main Ham**, toute nouvelle, vise à rassembler des femmes et hommes passionnés par leurs activités ou leurs métiers qui transmettront à raison de deux ou trois heures par semaine, leur savoir-faire aux générations plus jeunes. Jardinage, couture, chaudronnerie, histoire, collection, cuisine, coiffure, informatique, tailleur de pierre, tricot, scrapbooking, etc. Toutes les passions sont les bienvenues !

Si vous êtes intéressés, il est toujours temps de nous rejoindre. Que vous ayez simplement des idées,

que vous ayez des savoir-faire à transmettre, des matériaux et matériels, etc. C'est tous ensemble que nous bâtissons des ponts pour faire lien entre nos jeunes et le monde des adultes et séniors.

Valoriser le travail manuel, de l'artisanat et le patrimoine local, valoriser l'estime de soi chez nos plus jeunes concitoyens, favoriser la solidarité et le lien social entre les générations, impulser l'engagement des « séniors » et autres actifs, transmettre les savoir-faire pour maintenir l'activité économique locale : tels sont nos objectifs rassemblés dans le projet

« outils en main ». Monsieur Michel HAY, président de l'association, M. Chapuis Roux, vice-président et le conseil d'administration de l'asso concoctent l'organisation pour un démarrage de l'action en septembre.

**Intéressés ?
contactez-nous à l'adresse suivante :**

espace.luciani@ville-ham.fr
à l'attention d'Emilie Dao
ou encore auprès de Michel Hay
au 07 89 99 26 76.

**PERMIS
CITOYEN** 2024

un coup de pouce pour l'avenir

Consciente des réalités et difficultés pour passer le permis de conduire, la Ville de HAM met en place, depuis plusieurs années, une aide destinée aux personnes jeunes ou moins jeunes qui souhaitent obtenir le permis B.

Donner un coup de pouce à des Hamois pour leur permettre de décrocher leur permis, contre du temps consacré au service de la collectivité : tel est l'objectif du permis citoyen. Ainsi, un stage d'immersion professionnelle de quatre semaines à effectuer dans un des services de la mairie a permis et permet aux candidats d'accéder à une formation gratuite au permis de conduire avec le partenaire « auto-école centrale ».

L'obtention du permis de conduire n'est pas le seul objectif de cette action. Ainsi, suite à un entretien préalable qui permet au candidat potentiel de présen-

ter son projet, l'immersion dans un service de la collectivité offre une première découverte d'un environnement professionnel pour les plus jeunes ou encore de mieux comprendre le fonctionnement d'un service municipal pour d'autres.

Un suivi du projet des candidats retenus est assuré pour les encourager mais également pour les accompagner dans leurs démarches de recherche de formation, d'emploi ou de mobilité, etc.

Des candidats ont pu obtenir des emplois contractuels au sein de la collectivité ou dans des entreprises privées. D'autres se sont réorientés avec succès dans un cursus de formation professionnelle.

Quelques chiffres :

**33 candidats depuis 2020 ont obtenus :
16 codes
7 permis complets
9 sont en en cours ...**





GROUPE HAM ENSEMBLE

VIVE LA RÈGLE DES 3 P !

Non, il ne s'agit pas ici de faire la promotion des soirées PPP, les fameux « pain – pâté – pinard », vedettes de certaines réunions entre amis.

Notre propos se veut ici beaucoup plus sérieux et concerne une règle qui sert de ligne directrice à notre équipe municipale. Les trois P dont nous voulons parler ici prennent la forme de trois verbes : préserver, protéger, programmer.

PRESERVER : c'est bien ce que nous tenons à faire chaque jour dans notre ville. Préserver l'environnement et la nature, préserver le cadre de vie des Hamois, préserver les ressources de la commune. Entretenir au mieux les espaces verts grâce aux efforts des services techniques municipaux présents chaque jour sur le terrain, avec le renfort régulier des entreprises et organismes missionnés par la Ville. Efforts soutenus cette année encore par l'intervention des « Brigades vertes » constituées d'élus, de bénévoles et d'agents de notre Ville.

Veiller à ce que ce travail sans cesse recommencé se fasse dans le respect des règles environnementales.

Prendre soin du cadre de vie des Hamois, avec un programme de rénovation des rues de la commune qui s'élabore et se poursuit chaque jour. Les travaux de requalification des rues du Centre-ville en voie d'achèvement en constituent sans doute l'élément le plus visible actuellement mais nous restons vigilants sur l'état des autres rues afin que nul ne se sente délaissé. Nous poursuivons autant que possible les travaux d'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public.

Mener ce programme ambitieux pour

notre Ville doit se faire en veillant à préserver au mieux les ressources de la commune. Ceci explique pourquoi, pour chaque projet étudié, nous recherchons les meilleures conditions de réalisation et nous efforçons de trouver le maximum d'aides auprès des différents partenaires institutionnels.

PROTEGER : c'est également une de nos priorités.

Veiller à la sécurité des concitoyens et leur assurer une vie plus sereine dans notre ville. La remise en état programmée de notre système de vidéoprotection en est un élément.

S'appuyer sur les services tels que la gendarmerie, les pompiers, les personnels de santé, avec qui des partenariats étroits sont entretenus dans le cadre de diverses structures telles que le CISPD, l'ARS...

Partenariat également avec les services de l'État pour assurer à tous des conditions décentes de logement, en luttant notamment contre l'habitat indigne. En effet, notre équipe municipale se veut attentive à la fois au collectif et à l'individu.

Protéger les habitants, cela passe aussi par un programme de réorganisation des mobilités dans notre cité, objet d'une réflexion menée actuellement avec l'appui du CEREMA. Le développement des « mobilités douces » est un des objectifs recherchés. Ce programme, ainsi que les travaux en voie de finalisation dans le Centre-ville, sont destinés à redonner à chaque usager la place qui lui revient dans nos rues, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste, dans des espaces bien différenciés.

PROGRAMMER : c'est ce que nous devons faire afin de pouvoir œuvrer dans les meilleures conditions, dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Comme nous aimons à le répéter, tous les projets, toutes les actions menées, doivent être étudiés préalablement, mûrement

réfléchis, et leur financement soigneusement assuré.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, les recettes évoluent favorablement, la capacité d'autofinancement de la Ville s'améliore.

Tout cela découle d'un travail rigoureux mené par l'équipe municipale depuis son élection, épaulée par les services de la mairie.

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget, les conseillers municipaux ont ainsi pu se pencher sur un outil récemment élaboré, un tableau présentant la Programmation Pluriannuelle des Investissements de la Ville de Ham.

Cet outil nous permet de dresser la liste des investissements à envisager pour les prochaines années, en les rangeant par ordre de priorité et de faisabilité, en prenant en compte l'état des finances communales, des recettes attendues et des dépenses envisagées.

Ces projets engagent notre Ville pour les années à venir et nous engagent à tenir les finances dans un état le plus sain possible, en veillant à ne pas surendetter notre commune.

Penser à ce que nous voulons léguer aux Hamois de demain : une ville où il fait bon vivre et travailler, et sans doute pas une ville endettée et en état de délabrement.

C'est bien là la volonté affirmée de notre équipe, avec l'élaboration de cette Programmation Pluriannuelle des Investissements : envisager dès aujourd'hui ce que nous ferons demain et dans les années à venir.

Comme Eric Legrand l'a dit en clôturant le débat d'orientation budgétaire : « **Construire son budget est un marathon, pas un sprint !** »

Les élus du groupe Ham Ensemble : Eric LEGRAND, Philippe RENAULT, Luciane DELEFORTRIE, Christophe ZOIS, Claudette LARUE-VELON, Benoit DUBREUCQ, Cécile SCHWEITZER, Bruno SIROT, Julie VASSEUR, Francis ORIER, Nathalie VERGULDEZOONE, Francis HAY, Alain LASKAWIEC, Martine DOSSIN, Guy DESSAINT, Thomas DUCAMPS, Anthony LAUNAY, Elodie CHAPUIS-ROUX, Frédéric BLOIS, Ludivine DACQUET-DESSAINT, Djamilia REDOUANI, Guylaine DEPREZ, Jean-Paul LAVALARD.

GROUPE FIERS D'ÊTRE HAMOIS

Tribune non transmise par le groupe "Fiers d'être Hamois".

Les élus du groupe Fiers d'être Hamois : Julie RIQUIER, Antoine BRUCHET, Bertrand VERMANDER



VILLE DE HAM

Festivités d'Été



Juin

Mer. 5 **Courses cyclistes**

A partir de 18h ▶ Centre-ville ▶ Organisées par l'US Ham Cycliste

Du Vend. 7 au Dim. 9 **Fête du Quartier Ham Est** et de l'**Espace E. LUCIANI**

Vendredi 7 ▶ 11h ▶ Espace E. LUCIANI ▶ Vin d'honneur des aînés du quartier

Samedi 8 ▶ Journée ▶ Plaine St-Martin

▶ Animations diverses, courses cyclistes

Dimanche 9 ▶ Le midi ▶ Espace E. LUCIANI

Spectacle, mascottes, animations et repas partagé.

Sam. 15 **Fête de la jeunesse**

14h à 19h ▶ Esplanade du château

Animations, spectacles, stands, expositions...

Vend. 21 **Fête de la musique**

A partir de 20h ▶ Centre Social ▶ Concerts variétés / Pop Rock / Blues...

Sam. 22 **Fête du Centre Social**

10h à 18h ▶ Centre Social ▶ Nombreuses animations, spectacles, stands, expositions...

Mer. 26 **Journées des ALSH**

A partir de 9h ▶ Centre Social ▶ Journée dédiée aux enfants et aux parents des **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** du territoire avec animations et spectacles

15h ▶ Spectacle réalisé par les enfants

Jeu. 27 **Soirée Argentine**

19h ▶ Centre Social ▶ Organisée par le Centre Social

▶ Projection du film solidaire en Argentine et échanges avec les jeunes et les bénévoles

Vend. 28 **Festival «Ham photos»**

18h ▶ Salle des fêtes ▶ Inauguration du festival photos « d'ici et d'ailleurs ». **Exposition permanente** de juillet à septembre dans toute la ville

Sam. 29 **Festival des arts de la rue**

En partenariat avec le Centre Social

14h à 18h ▶ Parc du Château ▶ Spectacles, stands et animations

A partir de 19h ▶ Centre Social ▶ Concerts de clôture du festival

▶ Buvette et restauration

Sam. 29 **Théâtre** Organisé par l'association les YOKIS

18h et 20h30 ▶ Cinéma Théâtre Le Méliès ▶ Sur réservation

Juillet

Sam. 6 - Dim. 7 **Concours canin « Agility »**

A partir de 8h ▶ Stade Gaston LEJEUNE

Finale du trophée par équipes et par régions organisée par le club canin du Pays Hamois

Sam. 6 **Soirée Country**

20h45 ▶ Parc du château

Vend. 12 **Soirée mousse** ▶ Parc du Château

Réservée aux enfants de moins de 12 ans de 16h à 20h

20h ▶ Tout public

Sam. 13

Jeux picards, d'antan et forains

14h à 19h ▶ Parc du Château

Concert de LYSA ▶ 19h30 ▶ Parc du Château

Retraite aux flambeaux

21h45 ▶ Départ du jeu de Paume avec animation fanfare

Cracheur de feu

23h ▶ Parc du Château

Dim. 14 **Fête Nationale** ▶ Parc du Château

14h à 19h ▶ Jeux picards, jeux d'antan et jeux forains, tournoi de pêche, concours de pétanque.

Concerts ▶ 14h, 17h30 et 21h

Feu d'artifice ▶ 23h

Bal du 14 juillet ▶ 23h30



VILLE DE HAM

Festivités d'Été



Gratuit

Vend. 19 **Concert** « Charles de The Voice »
20h45 ▶ Parc du Château

Sam. 20 **Concert** de variétés avec le
chanteur Quentin
20h45 ▶ Parc du Château

Dim. 21 **Bal guinguette musette**
16h ▶ Parc du Château

Vend. 26 **Discothèque** plein air pour
les enfants
De 14h à 17h ▶ Parc du Château ▶ pour les 8 à 10 ans
De 17h30 à 22h30 ▶ Parc du Château ▶ pour les 11 à 15 ans

Sam. 27 **Tremplin jeunes talents**
19h ▶ Parc du Château

Dim. 28 **Concert classique jazz**
avec «Duo Bornéo»
16h ▶ Parc du Château

Dim. 28 **Concours canin « Agility »**
A partir de 8h ▶ Stade Gaston LEJEUNE
Organisé par le club canin du Pays Hamois

Août

Sam. 17 - Dim. 18 **Mendes Cup 2024**
Toute la journée ▶ sur la route D937 entre Ham et Sancourt
Course de tracteurs-tondeuses organisée par la Team Mendes

Septembre

Dim. 1^{er} **Fête des Hardines**
Dès 9h ▶ Hardines de Ham
Organisée par l'Association de Sauvegarde des Hardines



www.ville-ham.fr
[@villedelham](https://twitter.com/villedelham)

INFORMATIONS au 03.23.81.00.00

